

COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du mardi 25 janvier 2021 à 19h00 en Visio

Présent(e)s (11) : NIVELON Gérald, Président

BESSION Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, DUSSIDOUR Frédéric, FILLEUX Jo, MESTRE Philippe, PERCHET Angélique, REGENT Carine, SERRE Jean-Paul, TSVETKOVA Sirma

Invité(s) (3) : BESSION Gilles, MONTELION Catherine, PORTAL Adrien

Excusé(e)s (1) : THIVOLET Eric

1. Présidence

Pour donner suite à la réunion tenue hier soir entre le Président Fédéral et les Présidents des CDs/LRs, le Bureau Directeur est sollicité afin de répondre à plusieurs interrogations.

La pandémie mondiale ne nous permettra pas d'aller au bout de nos compétitions amateurs, selon les formats que nous avons finalisés avant le 31/12/2020. Sous réserve de l'autorisation par le gouvernement de la modification de nos règlements sportifs concernant nos championnats.

Dans ces conditions, seriez-vous d'accord pour un arrêt de vos compétitions ?

Accord unanime du Bureau Directeur

Si oui, seriez-vous d'accord, comme la saison passée, pour un traitement global, par la FFBB, des décisions liées à cet arrêt ?

Accord unanime du Bureau Directeur

Seriez-vous d'accord pour un travail collaboratif LR-CDs et proposer de nouvelles activités (compétitives et non compétitives) aux clubs, licencié.es et pratiquant.es dès que cela sera possible ?

Accord unanime du Bureau Directeur

Jusqu'à fin ? Juin / Juillet / Août

Proposition unanime du Bureau Directeur : Juin

Compte tenu de la non-réalisation des compétitions, nous avons évoqué ensemble une contribution financière constituée par les produits des droits d'engagement et des extensions compétition de licences de la fédération, des LR et des CD ; nous devons y travailler.

Seriez-vous d'accord sur le principe de cette contribution globale ?

Refus du Bureau Directeur

Les explications motivées sont précisées sur le formulaire : « *NON, car nous n'avons aucune visibilité sur l'utilisation de la "contribution générale". Le trop-perçu de l'année 2020/2021 doit permettre EXCLUSIVEMENT une diminution très importante du tarif des licences (Socle + extension) pour la saison 2021 / 2022. Pas d'achat de ballon, de kits, de maillots etc... Tout l'argent doit servir à faire le tarif de licence le plus incitatif possible en 2021 - 2022. La philosophie serait de tomber sur le principe : -1 € par FD/LR/CD = -1 € par le club (Etre sur un principe de "donnant"/"donnant" avec les clubs) »*

2. Pôle Vie Statutaire, Administration, Finances

a) Trésorerie

La saisie des factures depuis le début de saison est terminée. Un bilan intermédiaire va pouvoir être réalisé.

b) Ressources Humaines

L'ensemble des salariés va être sollicité pour la prise de congés sur la 2^{ème} semaine des vacances scolaires.



NIVELON Gérald
Président du Comité



CIPIERE Julien
Secrétaire Général